

Questions orales

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION DE LA PART DU MINISTRE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Puisqu'il est toujours difficile d'obtenir des informations de ce genre au cours de la période des questions nécessairement trop courte, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il s'engager à faire une déclaration à l'appel des motions, quand il connaîtra mieux les faits, afin que nous puissions nous faire une meilleure idée de ce qui se passe actuellement au Moyen-Orient?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, quand nous aurons de plus amples détails, je voudrai bien transmettre des renseignements plus complets et à la Chambre et à la population canadienne.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU SOUS-COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. La recommandation n° 1 du sous-comité du système pénitentiaire s'énonce en ces termes:

Le système pénitentiaire canadien est en état de crise. Seul la mise en œuvre immédiate de réformes de grande envergure peut remédier à cette situation. Il est impérieux que le Solliciteur général donne immédiatement suite aux recommandations de ce rapport, qui sont de la plus grande urgence.

Pourquoi l'intention et les recommandations du sous-comité n'ont-elles pas été appliquées intégralement, dès lors qu'elles ont été présentées sous la forme d'un ensemble complet à la suite d'une décision unanime du comité, qui était présidé par le député de Windsor-Walkerville, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, il est vrai que les mesures recommandées dans le rapport du comité mixte n'ont pas toutes été appliquées, mais cela s'explique du fait que les anciens solliciteurs généraux, c'est-à-dire ceux du parti auquel le député appartient et moi-même, n'approuvent pas toutes les réformes proposées. Celles que nous approuvons ont été mises en œuvre. Des preuves étayées par des documents ont été présentées à diverses reprises au comité de la justice, qui les a acceptées.

Quant aux troubles qui sévissent dans les prisons, le fait qu'aucune demande n'a été formulée par les détenus durant les incidents de ces derniers jours tend à prouver que leurs actes n'étaient motivés par un besoin de réforme ou de changement dans aucun des établissements.

LE RENVOI DE LA QUESTION DES ÉMEUTES AU COMITÉ PERMANENT

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): La recommandation n° 65 prévoyait une consultation permanente pour le reste de la 30^e législature et pour la 31^e législature afin de lui permettre de vérifier la mise en application du rapport. En autant que je puisse en juger, cela n'a pas été fait. Le solliciteur général renseignera-t-il maintenant le Parlement en lui communiquant une étude et un rapport relatif aux incidents que j'ai mentionnés plus tôt? Il me semblerait que les émeutes qui se sont produites sont suffisamment importantes pour que l'on se décide à prendre des mesures draconiennes, à réformer davantage le système pénitentiaire si l'on veut en garder la maîtrise.

Des voix: Bravo!

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je n'ai aucunement l'intention de recommander pour le moment une telle consultation parce que je ne crois pas que les incidents qui se sont produits dans nos établissements pénitentiaires révèlent une faiblesse fondamentale de la direction de ces établissements. Néanmoins, je serais heureux que le député me dise quels sont les problèmes qui devraient, selon lui, être étudiés par le Parlement avant que je ne songe à recommander une pareille étude.

* * *

LES BANQUES

LE NIVEAU D'IMPOSITION APPLICABLE AUX BANQUES

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Les profits des banques à charte ont augmenté de 210 p. 100 depuis 1970 alors qu'elles versent seulement 14 p. 100 de plus en impôts. Aussi, le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement et lui-même ont toujours rejeté des propositions qui permettraient au gouvernement de supprimer les échappatoires et de taxer les banques selon leur capacité de paiement, ce qui lui permettrait également de réduire de plus de 300 millions de dollars le déficit fédéral rien que cette année, d'offrir les programmes sociaux réclamés aujourd'hui par le député de Winnipeg-Nord-Centre et d'aider les Canadiens qui en ont le plus besoin à un moment où sa politique des taux d'intérêt mène la plupart d'entre eux à la ruine?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne peux pas répondre à la question parce que je ne sais pas . . .

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Je ne peux pas répondre à cette question parce qu'elle est basée sur une fausse prémisse.